



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement  
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

Mise à l'enquête à faire paraître dans l'édition du 26 novembre 2021

## **Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement**

par le Service de la mobilité et d'entente avec l'administration communale de Saillon, soumet à l'enquête publique pendant trente jours le dossier « **Projet d'assainissement bruit en traversée de Saillon, sur la route cantonale n° RC 71** » Martigny – Fully – Chamoson – Ardon, sur le territoire de la commune de Saillon.

Ce dossier comprend :

- la demande d'allègement, conformément aux art. 17 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983 (LPE) et 14 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB), par rapport à 16 bâtiments et 11 parcelles équipées, constructibles et non bâties.

Le dossier complet peut être consulté pendant le délai de trente jours auprès de l'administration communale de Saillon, auprès du Service de la mobilité (bâtiment Mutua, Rue des Creusets 5 à Sion) ou auprès du même Service, arrondissement 3 (rue du Léman 29 bis, Martigny).

Les oppositions éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit à l'administration communale de Saillon, dans le délai de trente jours dès la présente publication.

Date 23 novembre 2021

  
**Franz Ruppen**  
Conseiller d'Etat

Vu pour accord SAJ : 

**Copie** SDM, arrondissement 3 – Bas-Valais  
SDM Sion, section INFRA  
Administration communale de Saillon  
SDT  
SEN